



# PRÉFET DE LA GUYANE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction Générale des Territoires et de la Mer

Direction générale des Territoires et de la Mer

Cayenne, le 25 septembre 2023

Direction de l'Environnement, de l'Agriculture,  
de l'Alimentation et de la Forêt  
Service Paysages, Eau et Biodiversité  
Unité protection de la biodiversité

Affaire suivie par : César Delnatte  
Tél : 05 94 21 42 84  
Mél. : cesar.delnatte@guyane.gouv.fr

Objet : Déclaration de consultation sans suite du MAPA intitulé évaluation finale du plan national d'actions en faveur des tortues marines de Guyane 2014-2023 – Consultation DGTM973-PEB23-001

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article R2185-1 du Code de la commande publique, il a été décidé de déclarer la procédure citée en objet sans suite pour des motifs d'intérêt général.

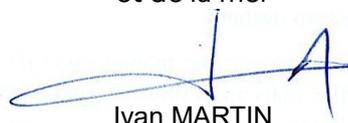
Dans le cas de l'espèce, il appert que des erreurs d'ordre juridique ont été constatées mettant en cause la sécurité juridique de la procédure et du marché qui aurait été ainsi conclu.

Une version consolidée sera disponible sur la plateforme PLACE, puis sur le site de la Préfecture de Guyane dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Directeur général des territoires  
et de la mer



  
Ivan MARTIN